

Module n°5 : Fin de carrière et retraite

Contexte

Dans un contexte de renouvellement des générations, les gestionnaires RH des établissements publics de santé sont confrontés au double enjeu de liquidation des retraites de personnels aux carrières linéaires et statutaires et de prise en compte des modalités de gestion des carrières des personnels plus jeunes, aux parcours plus variés et aux modalités d'exercice diversifiées. Par ailleurs, les règles dérogatoires au droit commun de préparation de la retraite et de gestion des fins de carrières, non médicales comme médicales peuvent avoir des conséquences sur la gestion opérationnelles des secteurs d'activité. La gestion de la retraite n'est donc pas qu'une question juridique mais demande un niveau d'expertise global.

Objectifs

- Identifier les différents régimes de retraite des agents publics, titulaires et contractuels.
- Calculer le montant des droits acquis dans les différents régimes.
- Conseiller les agents sur les conditions de départ au titre du handicap et calculer leurs droits.
- Identifier les hypothèses de mise à la retraite pour invalidité et mettre en œuvre la procédure adaptée.
- Gérer un dossier de retraite et renseigner les agents sur les démarches à suivre et possibilités de départ.

Programme

JOUR 1 : ■ La retraite des agents de la fonction publique hospitalière

- Le principe : un régime dérogatoire du droit commun
- Les grandes notions : âge légal, trimestre, liquidation, parcours, carrière etc...
- Le régime général
- Le régime complémentaire
- La retraite des personnels contractuels

■ Les conséquences du régime des retraites sur la fin de carrière

- Arrêt progressif d'activité
- Les définitions légales
- Les règles juridiques
- Les retraites pour invalidité
- Le départ anticipé au titre du handicap

JOUR 2 : ■ La gestion des dossiers retraite

- La reconstitution de la carrière
- Le cas particulier des carrières multiples
- Le lien avec les caisses de liquidation
- la sécurisation des processus
- Le respect du droit des agents

■ **Les conséquences légales des règles FPH sur la retraite sur les fonctions de gestion RH**

- La gestion des personnels en fin de carrière dans les services de soins
- Le cas particulier de la retraite des médecins et l'harmonisation des règles entre hospitalo-universitaires et PH et associés
- Les avancements de fin de carrière : entre respect de la réglementation et pratiques de terrain
- Conséquences de la fin des CPL

Public

Tout agent affecté à la gestion du personnel hospitalier

Directeurs de soins, Agents de la DRH chargés de la gestion des carrières, Gestionnaire des affaires médicales

Exercice

2026

Code de formation

163

Nature

AFR

Organisé par

EVO CARE GROUPE ARTHUR HUNT

Durée

14 heures